

Le vendredi 5 juin 2026 à 19h00

Le Conseil Municipal de Messimy dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques BOBICHON.

Date de convocation : 29 mai 2026
Date d'affichage : 29 mai 2026

Nombre de conseillers en exercice : 27
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers votants : 27

Présents : Jean-Jacques BOBICHON ; Eliane LE GUILLOU ; Thierry GRANJON ; Pascale GUERIN ; Vincent DELGOVE ; Michel GAUJAC ; Dominique BADIN ; Brice MILLE ; Aurélie PINOT ; Aurélie DUSSOUILLEZ ; Julien JOUÉ ; Nathalie RULLIAT ; Romain PINOT ; Dominique DEFRETIN ; Michel GUERIN ; Anne CHANCROGNE ; Cyrille PARRET ; Sandie GUERARD ; Didier PETITJEAN ; Estelle ROMARY ; Pierre VILLE.

Absents représentés : Dominique DEBIESSE a donné pouvoir à Pascale GUERIN ; Anicet PAYS a donné pouvoir à Vincent DELGOVE ; Francis ZANOTTI a donné pouvoir à Thierry GRANJON ; Stéphanie LIMOSANI a donné pouvoir à Dominique BADIN ; Philippe REYMOND a donné pouvoir à Jean-Jacques BOBICHON, Emilie CREISSEN a donné pouvoir à Eliane LE GUILLOU.

Secrétaire de séance : Vincent DELGOVE

DÉLIBÉRATION N°30-2026

Objet : Budget supplémentaire - exercice 2026

Monsieur Le Maire indique rappelle que le budget supplémentaire est une décision budgétaire modificative qui a pour but de reprendre les résultats et les restes à réaliser de l'exercice précédent ainsi que de procéder le cas échéant à l'ajustement des prévisions budgétaires.

Dans le cas présent, le budget supplémentaire 2026 consiste à prendre en compte :

En section de fonctionnement :

- Un basculement de la dépense DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel) de 5 000.00 €, suite à son annulation par la loi de finances 2026 pour les communes, vers des dépenses d'énergie pour anticiper les hausses de prix liées au contexte international.
- Une reprise du résultat de fonctionnement à hauteur de 168 684.00 €.
- Une baisse des produits issus de la fiscalité suite à la réception des bases pour 2026 (état 1259) de 82 014 €.
- Une baisse de la DGF de 22 800 euros suite à la notification du montant pour 2026 (pour mémoire 40 000 euros perçus en 2025 et 25 500 euros inscrits au BP 2026)
- L'inscription en dépenses de fonctionnement de plusieurs dépenses constatées en hausse depuis le début de l'exercice : + 5000 € pour l'entretien des véhicules, + 4000 € pour la cotisation au SOL pour l'instruction des dossiers d'urbanisme
- L'augmentation du FPIC de 5000 €

En section d'investissement :

- L'inscription en dépenses d'investissement d'un remboursement de trop perçu d'une taxe d'aménagement pour un montant de 4 633.30 €.
- L'affectation sur 2026 de crédits reportés de l'AP/CP n° 8043 pour 3 836 563.13 € en dépenses en complément du budget primitif (articles 2313 et 2111).
- La notification d'une subvention de la Région AURA pour le pôle scolaire de 235 000.00€.

- L'inscription en dépense et en recette d'investissement de deux raccordements ENEDIS à refacturer aux promoteurs suite à la signature de convention pour un montant de 46 176.73 €.
- La constatation du résultat comptable cumulé au 31/12/2025 soit 5 335 789.37 euros et l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2025 en section d'investissement soit 776 874.50 euros.
- Les restes à réaliser de la section d'investissement soit 656 217.39 euros en dépenses et 321 722.01€ en recettes (article 1068).
- La diminution du montant de l'emprunt inscrit au Budget Primitif de 2 196 907.06 € (emprunt d'équilibre ramené à 200 804.31 euros).

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2311-1 à 3, L 2312-1 et 2, et L 2313-1 et suivants,

Vu la délibération n°35-2025 du 15 décembre 2025 portant approbation du budget primitif 2026,

Vu la délibération n°28/2026 du 5 juin 2026 portant affectation des résultats de l'exercice 2025,

Vu l'état des restes à réaliser de l'exercice 2025,

Vu la proposition de budget supplémentaire du budget principal pour l'exercice 2026,

Ayant entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le budget supplémentaire de l'exercice 2026, comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
Résultat de fonctionnement reporté (002)		168 684,00
023 Virement investissement	24 935,00	
Autres prélèvements pour reversements de fiscalité-DILICO (739218)	- 5 000,00	
Energie- électricité (60612)	5 000,00	
Entretien véhicules (61551)	5 000,00	
Cotisation SOL (62878)	4 000,00	
FPIC - (7392221)	5 000,00	
Taxe sur les pylônes (73132)		- 687,00
Taxes foncières et d'habitation (73111)		- 12 577,00
DGF (74111)		- 22 800,00
Allocation compensatrice (74833)		- 93 685,00
TOTAL	38 935,00	38 935,00
SECTION D'INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
021 Virement depuis fonctionnement		24 935,00
Remboursement trop perçu taxe d'aménagement (10226)	4 633,30	
Crédits reportés AP/CP (2313-8043)	3 536 563,13	
Crédits reportés AP/CP (2111-8043)	300 000,00	
Crédits votés au titre du BS (1641)		- 2 196 907,06
Crédits votés au titre du BS (1068)	-	776 874,50
Subvention de la Région pôle scolaire		235 000,00
Recettes opération sous mandat ENEDIS (458201)		46 176,73
Dépenses opération sous mandat ENEDIS (458101)	46 176,73	
RAR exercice précédent	656 217,39	321 722,01
Solde d'exécution reporté investissement		5 335 789,37
TOTAL	4 543 590,55	4 543 590,55

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Autres prélèvements pour reversements de fiscalité-DILICO (739218)	- 5 000.00 €	
Energie- électricité (60612)	5 000.00 €	
Résultat de fonctionnement reporté (002)		143 749.00 €
Taxe sur les pylônes (73132)		- 687.00 €
Taxes foncières et d'habitation (73111)		- 12 577.00 €
Allocation compensatrice (74833)		- 130 485.00 €
TOTAL	0.00 €	0.00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Remboursement trop perçu taxe d'aménagement (10226)	4 633.30 €	
Crédits reportés AP/CP (2313-8043)	3 536 563.13 €	
Crédits reportés AP/CP (2111-8043)	300 000.00 €	
Crédits votés au titre du BS (1641)		- 2 196 907.06 €
Crédits votés au titre du BS (1068)		801 809,50 €
Subvention de la Région pôle scolaire (1322)		235 000.00 €
Recettes opération sous mandat ENE (458201)		46 176.73 €
Dépenses opération sous mandat ENEDIS (458101)	46 176.73 €	
RAR exercice précédent	656 217.39 €	321 722.01 €
Solde d'exécution reporté De la section d'investissement		5 335 789.37 €
TOTAL	4 543 590.55 €	4 543 590.55 €

- **PRECISE** que le budget supplémentaire de l'exercice 2026 a été établi et voté par nature,

- **DIT** que le vote intervient au niveau soit des chapitres "opérations" soit des différents chapitres globalisés ou non pour les opérations non affectées concernant la section d'investissement.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme le 5 juin 2026.

Le secrétaire
Vincent DELGOVE



Le Maire,
Jean-Jacques BOBICHON



Affiché le 18.06.2026
Transmis en Préfecture le 18.06.2026

4

